

RCS : BOURGES
Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

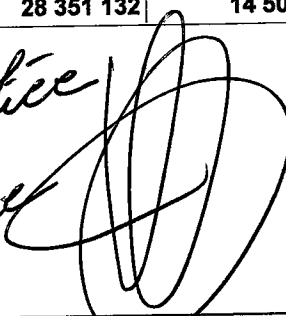
Numéro de gestion : 1995 B 00374
Numéro SIREN : 403 154 263
Nom ou dénomination : LACOUR CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 2905

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	9 000	7 385	1 615	3 415
Concessions, brevets et droits assimilés	11 296 781	11 061 034	235 747	275 056
Fonds commercial	736 938		736 938	736 938
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	2 082 305	943 138	1 139 167	960 240
Autres immobilisations corporelles	2 953 223	2 208 733	744 490	929 865
Immob. en cours / Avances & acomptes	10 680		10 680	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	107 000		107 000	107 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 870		5 870	9 853
Autres immobilisations financières	24 433		24 433	28 021
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 226 230	14 220 290	3 005 940	3 050 388
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	457 993	170 842	287 151	270 676
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 016 944	111 769	1 905 175	2 314 529
Fournisseurs débiteurs	846		846	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	190 121		190 121	245 743
Autres créances	5 232		5 232	105 793
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 305 695		8 305 695	5 786 363
Charges constatées d'avance	148 070		148 070	115 671
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 124 902	282 611	10 842 291	8 838 775
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	28 351 132	14 502 901	13 848 231	11 889 162

*Copie certifiée
conforme*



Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 003 752	1 003 752
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	576 964	576 964
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 375	100 375
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 174 036	475
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	4 517 226	3 973 561
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 372 354	5 655 128
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	571 938	873 589
Découverts et concours bancaires	1 244	1 516
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	573 182	875 105
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	106 079	278 828
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 056 176	1 378 260
Personnel	1 453 691	1 374 195
Organismes sociaux	844 935	792 821
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	382 560	493 443
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	204 235	210 284
Dettes fiscales et sociales	2 885 421	2 870 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 967	2 917
Produits constatés d'avance	788 052	828 181
TOTAL DETTES	5 475 878	6 234 035
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	13 848 231	11 889 162

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	1 137 850	1 505 410
Production vendue	25 525 559	23 842 079
Subventions d'exploitation	24 339	43 448
Autres produits	1 356 504	955 186
Total	28 044 252	26 346 124
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	944 508	1 251 348
Variation de stock (m/ses)	-38 941	-20 405
Achats de m.p & aut.approv.	2 716	2 136
Autres achats & charges externes	8 581 434	7 989 920
Total	9 489 716	9 222 999
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	478 844	445 392
Salaires et Traitements	6 783 916	6 472 612
Charges sociales	2 644 937	2 447 150
Amortissements et provisions	1 151 284	1 092 050
Autres charges	101 244	71 078
Total	11 160 226	10 528 282
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 394 311	6 594 843
Produits financiers	4 517	5 148
Charges financières	6 072	9 088
Résultat financier	-1 556	-3 940
RESULTAT COURANT	7 392 755	6 590 904
Produits exceptionnels	15 966	21 580
Charges exceptionnelles	17 598	23 416
Résultat exceptionnel	-1 632	-1 836
Participation des salariés	746 954	699 838
Impôts sur les bénéfices	2 126 943	1 915 668
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 517 226	3 973 561

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

COGEP

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LACOUR CONCEPT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 13 848 231 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 4 517 226 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels achetés : entre 1 et 3 ans

Logiciels créés par l'entreprise : sur 7 et 10 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : Divers

* Installations générales, agencements et aménagements divers : Divers

* Matériel de bureau : Divers

* Matériel informatique : Divers

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : Divers

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 295 864 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 000			9 000
- Fonds commercial	736 938			736 938
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 169 120	127 662		11 296 781
Immobilisations incorporelles	11 915 057	127 662		12 042 719
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 889 319	544 186	351 199	2 082 305
- Installations générales, agencements aménagement divers	974 487	14 617		989 104
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 816 296	147 823		1 964 119
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		10 680		10 680
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 680 102	717 306	351 199	5 046 209
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	107 000			107 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 874		7 571	30 302
Immobilisations financières	144 874		7 571	137 302
ACTIF IMMOBILISE	16 740 034	844 967	358 771	17 226 230

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	127 662	717 306		844 967
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	127 662	717 306		844 967
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		351 199	7 571	358 771
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		351 199	7 571	358 771

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	736 937
Total	736 938

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 585	1 800		7 385
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 894 063	166 971		11 061 034
Immobilisations incorporelles	10 899 648	168 771		11 068 419
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	929 079	352 088	338 029	943 138
- Installations générales, agencements aménagements divers	490 067	71 585		561 652
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 370 851	276 230		1 647 081
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 789 997	699 902	338 029	3 151 871
ACTIF IMMOBILISE	13 689 646	868 673	338 029	14 220 290

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 391 516 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 870		5 870
Autres	24 433		24 433
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 016 944	2 016 944	
Autres	196 200	196 200	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	148 070	148 070	
Total	2 391 516	2 361 214	30 302
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 983		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	171 635
Autres créances	4 344
Disponibilités	890
Total	176 868

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	148 376	170 842	148 376	170 842
Créances et Valeurs mobilières	79 048	111 769	79 048	111 769
Total	227 424	282 611	227 424	282 611
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		282 611	227 424	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 111 769 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
CLIENTS DOUTEUX	111 768
TOTAL	111 768

Un certain nombre de clients douteux ont été dépréciés sur l'exercice : taux de dépréciation compris entre 50 et 100%.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 003 752,00 euros décomposé en 4 647 titres d'une valeur nominale de 216,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
GRUPE LACOUR 18230 SAINT DOULCHARD	100,00	4 647,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	3 973 561
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 973 561
Affectations aux réserves	2 173 561
Distributions	1 800 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 973 561

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	1 003 752				1 003 752
Primes d'émission	576 964				576 964
Réserve légale	100 375				100 375
Réserves générales	475	2 173 561	2 173 561		2 174 036
Résultat de l'exercice	3 973 561	-3 973 561	4 517 226	3 973 561	4 517 226
Dividendes		1 800 000			
Total Capitaux Propres	5 655 128		6 690 788	3 973 561	8 372 354

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 475 878 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 244	1 244		
- à plus de 1 an à l'origine	571 938	293 909	278 029	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 056 176	1 056 176		
Dettes fiscales et sociales	2 885 421	2 885 421		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	173 046	173 046		
Produits constatés d'avance	788 052	788 052		
Total	5 475 878	5 197 849	278 029	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	301 520			
(**) Dont envers les associés				

Il est compris dans les "Autres dettes" la somme de 106 079 € correspond au solde de l'impôt sur les sociétés dont est redevable la SAS LACOUR CONCEPT et que doit reverser la société mère GROUPE LACOUR suite à l'option pour le régime de groupe prévu à l'article

Notes sur le bilan

223 A du CGI, à effet du 01/01/2015.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 424
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	482 089
Dettes fiscales et sociales	2 076 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	61 408
Total	2 621 599

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	148 070
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	148 070

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	788 052
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	788 052

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	313 564		313 564
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	24 547 920	448 829	24 996 749
Ventes de marchandises	1 137 850		1 137 850
Produits des activités annexes	215 245		215 245
TOTAL	26 214 580	448 829	26 663 409

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 420 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 517	5 148
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 517	5 148
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 072	9 088
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 072	9 088
Résultat financier	-1 556	-3 940

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791110000 - TRANSF.IMPOS. AFFECTANT MARGE	40 534	
791301000 - TRANSF.IMPOS.AFFECT.VA 61-62	10 187	
791310000 - TRANSF.NON IMPOS.AFFECT.VA 61-62	37 802	
791400000 - TRANSF.IMPOS. AFFECTANT EBE	1 940	
791410000 - TRANSF.NON IMPOS. AFFECTANT EBE	57 710	
Transfert de charges d'exploitation	148 173	
Total	148 173	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	839	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	16 759	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 280
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 788
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		3 898
TOTAL	17 598	15 966

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	6 247 952
Taux Normal - 28 %	158 187
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	295 864
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS LACOUR CONCEPT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE LACOUR, 1 avenue Henri DEBORD 18230 SAINT DOULCHARD.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La base imposable de 500 000 € taxée à 28% a été répartie de la façon suivante :

- pour les sociétés dont le bénéfice imposable était inférieur à 500 000 €, l'IS a été calculé en totalité à 28% sur ce bénéfice.
- pour les sociétés dont le bénéfice imposable était supérieur à 500 000 €, l'IS à 28% a été calculé sur la base de 500 000 € sous déduction des bénéfices concernés par le calcul ci-dessus et répartie au prorata de leur bénéfice imposable total, le solde étant taxé à 33.1/3%.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 198 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	47	
Agents de maîtrise et techniciens	151	
Employés		
Ouvriers		
Total	198	

Engagements financiers

Crédit-Bail

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Jean-Michel REISKEIM

*Commissaire aux Comptes
Près la Cour d'Appel de Bourges*

6, rue Hoche
BP 434
58004 Nevers cedex

Tél.03.86.36.08.64
Mob.06.61.39.08.64
E-mail : jean-michel.reiskeim@rgconseils.fr

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>
--

SAS LACOUR CONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 213 762 euros
1, avenue Henri Debord
18230 Saint-Doulchard
R.C.S. Bourges B 403 154 263

Exercice clos le 31 Décembre 2018
Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018

SAS LACOUR CONCEPT
Société par actions simplifiée au capital de 213 762 euros
1, avenue Henri Debord
18230 Saint-Doulchard
R.C.S. Bourges B 403 154 263

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS LACOUR CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment nous je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Nevers le 07/06/2019

Jean-Michel REISKEIM

Désignation de l'entreprise SAS LACOUR CONCEPT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 avenue Henri Debord 10230 ST DOULCHARD Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 4 0 3 1 5 4 2 6 3 0 0 0 1 2

Néant *
 Exercice N clos le
31/12/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	9 000	7 385	1 615	
	Fonds commercial (1)	11 296 781	11 061 034	235 747	
	Autres immobilisations incorporelles	736 937		736 937	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 082 305	943 137	1 139 167	
	Autres immobilisations corporelles	2 953 223	2 208 732	744 490	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	10 680		10 680	
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations	107 000		107 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	5 869		5 869	
	Autres immobilisations financières*	24 432		24 432	
	TOTAL (II)	17 226 230	14 220 289	3 005 940	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		457 993	170 842	287 150	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances		2 016 943	111 768	1 905 175	
Autres créances (3)		196 200		196 200	
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS		8 305 695		8 305 695	
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :				
	Disponibilités	148 069		148 069	
	Charges constatées d'avance (3)*	11 124 902	282 611	10 842 291	
	TOTAL (III)				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif* (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	28 351 132	14 502 901	13 848 231	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	(3) Part à plus d'un an		
Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS LACOUR CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 003 752.....)		DA	1 003 752	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	576 964	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	100 375	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	2 174 036	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	4 517 226	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	8 372 353	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
		Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	573 182	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	106 079	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 056 176	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 885 420	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	66 967	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	788 052	
	TOTAL (IV)		EC	5 475 877	
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	13 848 231		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	5 197 848		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	1 244		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LACOUR CONCEPT

Néant *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 137 849	FB		FC	1 137 849	
	Production vendue { biens *	FD	313 564	FE		FF	313 564	
		services *	FG	24 763 165	FH	448 829	FI	25 211 994
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	26 214 579	FK	448 829	FL	26 663 408	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	24 339	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	375 596	
	Autres produits (1) (11)					FQ	980 908	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	28 044 252
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	944 507	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(38 941)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 715	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 581 434	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	478 844	
	Salaires et traitements*					FY	6 783 916	
	Charges sociales (10)					FZ	2 644 937	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*					GA	868 672
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	282 611
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	101 244		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	20 649 941	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 394 310	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 516	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 516	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 072	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	6 072	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 555)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 392 755	

Désignation de l'entreprise SAS LACOUR CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 12 177
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 3 788
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 15 965
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 839
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 16 758
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 17 597
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (1 631)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 746 954
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 2 126 943
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 28 064 734
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 23 547 508
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 4 517 226
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP 10 546
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
(9)	Dont transferts de charges	A1 148 172
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3 980 309
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 25 510
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N
		Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	839
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	16 758
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 279
	Produits des cessions d'éléments d'actif	3 788
	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 898
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N
		Charges antérieures Produits antérieurs

RENVOIS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS LACOUR CONCEPTNéant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	9 000	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	11 906 057	KE		KF	127 661	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	1 889 318	KS		KT	544 186	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	974 487	KW		KX	14 616	
	Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 816 296	LC		LD	147 822	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	10 680	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	4 680 102	LO		LP	717 305	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	107 000	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	37 873	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	144 873	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	16 740 033	ØH		ØJ	844 967		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ	9 000	DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	12 033 719	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	351 199	MJ	2 082 305	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	989 104	MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	1 964 119	MT		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	10 680	NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG	351 199	NH	5 046 208		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX	107 000	ØY		
	Autres titres immobilisés					1I		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					1J		2E	7 571	2F	30 302	
TOTAL IV					1J		NJ	7 571	NK	137 302		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	358 770	ØL	17 226 230	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS LACOUR CONCEPT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS LACOUR CONCEPT**

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	5 585	EL	1 800	EM		EN	7 385
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	10 894 063	PF	166 970	PG		PH	11 061 034
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	929 078	QA	352 087	QB	338 028	QC	943 137
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	490 067	QE	71 584	QF		QG	561 652
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 370 851	QM	276 229	QN		QO	1 647 080
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 789 997	QV	699 902	QW	338 028	QX	3 151 870
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	13 689 645	ØP	868 672	ØQ	338 028	ØR	14 220 289

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM					NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS LACOUR CONCEPTNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DB	DA	DS	DS				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	148 376	6P	170 842	6R	148 376	6S	170 842
	Sur comptes clients	6T	79 047	6U	111 768	6V	79 047	6W	111 768
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	227 423	TY	282 611	TZ	227 423	UA	282 611	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	227 423	UB	282 611	UC	227 423	UD	282 611	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	282 611	UF	227 423			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS LACOUR CONCEPT**

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP	5 869	UR		US	5 869			
	Autres immobilisations financières	UT	24 432	UV		UW	24 432			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	193 414		193 414					
	Autres créances clients	UX	1 823 529		1 823 529					
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation antérieurement constituée) * UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	190 121		190 121				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	1 734		1 734					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 343		4 343					
	Charges constatées d'avance	VS	148 069		148 069					
	TOTAUX			VT	2 391 516	VU	2 361 213	VV	30 302	
RENOVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE	3 983					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
RENOVOIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 244		1 244						
		à plus d'1 an à l'origine	VH	571 937		293 908		278 029				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A										
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 056 176		1 056 176							
	Personnel et comptes rattachés	8C	1 453 691		1 453 691							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	844 934		844 934							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	382 559		382 559						
Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	204 234		204 234							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J											
Groupe et associés (2)	VI	106 079		106 079								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	66 967		66 967								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ											
Produits constatés d'avance	8L	788 052		788 052								
TOTAUX			VY	5 475 877	VZ	5 197 848		278 029				
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	301 520									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS LACOUR CONCEPT										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	3 973 561		- Autres réserves		ZD		2 173 561	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE		1 800 000	
							Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			ØF	3 973 561		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
										TOTAL II	ZH	3 973 561
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	93 149				YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	5 072 181		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8					XQ	923 922		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	584 831		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	135 553		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	2 100				ST	1 864 944		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	8 581 434		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	310 944		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS					9Z	167 900		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	478 844		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	5 433 017		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	1 790 409		
DIVERS	- Montant brut des salaires *								ØB	6 732 372		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	6 406 139	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	8 0 4 2 7 8 6 6 1 0 0 0 1 7				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

COGER

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LACOUR CONCEPT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 13 848 231 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 517 226 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels achetés : entre 1 et 3 ans

Logiciels créés par l'entreprise : sur 7 et 10 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : Divers

* Installations générales, agencements et aménagements divers : Divers

* Matériel de bureau : Divers

* Matériel informatique : Divers

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : Divers

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 295 864 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 000			9 000
- Fonds commercial	736 938			736 938
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 169 120	127 662		11 296 781
Immobilisations incorporelles	11 915 057	127 662		12 042 719
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 889 319	544 186	351 199	2 082 305
- Installations générales, agencements aménagement divers	974 487	14 617		989 104
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 816 296	147 823		1 964 119
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		10 680		10 680
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 680 102	717 306	351 199	5 046 209
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	107 000			107 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 874		7 571	30 302
Immobilisations financières	144 874		7 571	137 302
ACTIF IMMOBILISE	16 740 034	844 967	358 771	17 226 230

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	127 662	717 306		844 967
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	127 662	717 306		844 967
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		351 199	7 571	358 771
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		351 199	7 571	358 771

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	736 937
Total	736 938

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 585	1 800		7 385
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 894 063	166 971		11 061 034
Immobilisations incorporelles	10 899 648	168 771		11 068 419
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	929 079	352 088	338 029	943 138
- Installations générales, agencements aménagements divers	490 067	71 585		561 652
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	1 370 851	276 230		1 647 081
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 789 997	699 902	338 029	3 151 871
ACTIF IMMOBILISE	13 689 646	868 673	338 029	14 220 290

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 391 516 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 870		5 870
Autres	24 433		24 433
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 016 944	2 016 944	
Capital souscrit - appelé, non versé	196 200	196 200	
Charges constatées d'avance	148 070	148 070	
Total	2 391 516	2 361 214	30 302
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 983		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	171 635
Disponibilités	4 344
	890
Total	176 868

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	148 376	170 842	148 376	170 842
Créances et Valeurs mobilières	79 048	111 769	79 048	111 769
Total	227 424	282 611	227 424	282 611
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		282 611	227 424	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 111 769 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
CLIENTS DOUTEUX	111 768
TOTAL	111 768

Un certain nombre de clients douteux ont été dépréciés sur l'exercice : taux de dépréciation compris entre 50 et 100%.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 003 752,00 euros décomposé en 4 647 titres d'une valeur nominale de 216,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
GRUPE LACOUR 18230 SAINT DOULCHARD	100,00	4 647,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	3 973 561
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 973 561
Affectations aux réserves	
Distributions	2 173 561
Autres répartitions	1 800 000
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 973 561

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	1 003 752				1 003 752
Primes d'émission	576 964				576 964
Réserve légale	100 375				100 375
Réserves générales	475	2 173 561	2 173 561		2 174 036
Résultat de l'exercice	3 973 561	-3 973 561	4 517 226	3 973 561	4 517 226
Dividendes		1 800 000			
Total Capitaux Propres	5 655 128		6 690 788	3 973 561	8 372 354

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 475 878 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 244	1 244		
- à plus de 1 an à l'origine	571 938	293 909	278 029	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 056 176	1 056 176		
Dettes fiscales et sociales	2 885 421	2 885 421		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	173 046	173 046		
Produits constatés d'avance	788 052	788 052		
Total	5 475 878	5 197 849	278 029	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	301 520			
(***) Dont envers les associés				

Il est compris dans les "Autres dettes" la somme de 106 079 € correspond au solde de l'impôt sur les sociétés dont est redevable la SAS LACOUR CONCEPT et que doit reverser la société mère GROUPE LACOUR suite à l'option pour le régime de groupe prévu à l'article

Notes sur le bilan

223 A du CGI, à effet du 01/01/2015.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 424
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	482 089
Dettes fiscales et sociales	2 076 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	61 408
Total	2 621 599

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	148 070
Charges exceptionnelles	
Total	148 070

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	788 052
Produits exceptionnels	
Total	788 052

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	313 564		313 564
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	24 547 920	448 829	24 996 749
Ventes de marchandises	1 137 850		1 137 850
Produits des activités annexes	215 245		215 245
TOTAL	26 214 580	448 829	26 663 409

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 420 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 517	5 148
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 517	5 148
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	6 072	9 088
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 072	9 088
Résultat financier	-1 556	-3 940

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791110000 - TRANSF.IMPOS. AFFECTANT MARGE	40 534	
791301000 - TRANSF.IMPOS.AFFECT.VA 61-62	10 187	
791310000 - TRANSF.NON IMPOS.AFFECT.VA 61-62	37 802	
791400000 - TRANSF.IMPOS. AFFECTANT EBE	1 940	
791410000 - TRANSF.NON IMPOS. AFFECTANT EBE	57 710	
Transfert de charges d'exploitation	148 173	
Total	148 173	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	839	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	16 759	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 280
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 788
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		3 898
TOTAL	17 598	15 966

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	6 247 952
Taux Normal - 28 %	158 187
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	295 864
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS LACOUR CONCEPT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE LACOUR, 1 avenue Henri DEBORD 18230 SAINT DOULCHARD.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La base imposable de 500 000 € taxée à 28% a été répartie de la façon suivante :

- pour les sociétés dont le bénéfice imposable était inférieur à 500 000 €, l'IS a été calculé en totalité à 28% sur ce bénéfice.
- pour les sociétés dont le bénéfice imposable était supérieur à 500 000 €, l'IS à 28% a été calculé sur la base de 500 000 € sous déduction des bénéfices concernés par le calcul ci-dessus et répartie au prorata de leur bénéfice imposable total, le solde étant taxé à 33.1/3%.

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 198 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	47	
Agents de maîtrise et techniciens	151	
Employés		
Ouvriers		
Total	198	

Engagements financiers**Crédit-Bail****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	213 762,00	213 762,00	1 003 752,00	1 003 752,00	1 003 752,00
Nombre d'actions ordinaires	4 647,00	4 647,00	4 647,00	4 647,00	4 647,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	18 916 229,06	20 726 884,14	22 454 281,54	25 347 489,61	26 663 408,61
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	3 500 562,64	5 037 180,38	5 898 808,63	7 427 305,21	8 314 983,35
Impôts sur les bénéfices	521 796,00	1 051 898,00	1 376 630,00	1 915 668,00	2 126 943,00
Participation des salariés	229 350,00	405 746,00	516 276,00	899 838,00	746 954,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 376 453,02	2 170 620,32	2 878 517,85	3 973 561,39	4 517 226,19
Résultat distribué	1 110 633,00	2 867 000,00	3 935 000,00	1 800 000,00	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	591,65	770,29	862,04	1035,46	1170,88
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	296,20	467,10	619,44	855,08	972,07
Dividende distribué	239,00	616,96	846,78	387,35	
Personnel					
Effectif salariés	264	161	168	181	181
Montant de la masse salariale	6 762 511,33	5 121 817,33	5 784 129,52	6 472 612,28	6 783 916,41
Montant des sommes versées en avantages sociaux	2 470 057,65	1 969 558,85	2 185 769,24	2 447 149,84	2 644 937,07

LACOUR CONCEPT
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 003 752,00 euros
Siège social : 1 Avenue Henri Debord
18230 ST DOULCHARD

REÇU LE
29 JUL. 2019

RCS BOURGES 403 154 263

**REUNION ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 26 JUIN 2019**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos au 31 décembre 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président, décide de mettre en distribution :

- A titre de dividendes une somme de 1 600 000,00 euros,
 - Le solde, aux "autres réserves" 2 917 226,19 euros
- qui est ainsi porté de 2 174 036,15 euros à 5 091 262,34 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 6 772 353,69 euros.

Le dividende unitaire est de 344,308 euros.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'associée unique donne acte de ce qu'il lui a été rappelé que conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende distribué par titre
31 décembre 2017	387,347 euros
31 décembre 2016	846,783 euros
31 décembre 2015	616,957 euros

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 26 JUIN 2019.

Certifiée conforme,
Le Président.

